



Le ras le bol des Etudiants en Soins Infirmiers (ESI) devant les conditions de réquisitions mettant en cause leur scolarité doit déboucher sur un mouvement de protestation jeudi. SUD Santé-Sociaux soutient cette initiative.

Etudiants: Tous mobilisés

le 17 décembre !!

Depuis plusieurs semaines, les Etudiants de 3^{ème} année sont « réquisitionnés » par les Préfets, via les IFSI, sur ou hors heures de cours, sur les temps de stages, y compris des samedi-dimanche et pendant les vacances scolaires.

Il est inacceptable de transformer un ESI en vaccinateur à la chaîne en lui supprimant les cours ou en l'empêchant de participer à un stage véritablement formateur, uniquement pour avoir une main d'œuvre à bas prix.

Il est scandaleux que l'Etat :

- **mette les Etudiants (comme les IDE) en situation d'exercice illégal.** En effet, le code de la santé publique prévoit à l'Article R 4311-5-1 que l'IDE « est habilité à pratiquer l'injection du vaccin anti-grippal, à l'exception de la première injection, sur certaines personnes ».
- **oblige les Etudiants à vacciner même en l'absence d'encadrement diplômé** (Art L 4311-12-1 code de la santé publique)
- **bafoue les règles élémentaires** concernant la préparation (Article R4311-1), la traçabilité et responsabilité d'une injection (Art R 4312-30 du CSP)
- leur fasse pratiquer, dans de nombreux centres des actes infirmiers, sans matériel adapté et dans des conditions non conformes aux règles d'hygiène et de sécurité.

Cette situation concerne l'ensemble des Etudiants, puisque les 1^{ère} et 2^{ème} années sont quelquefois privés de cours suite à la réquisition des formateurs, mais aussi l'ensemble de la profession, mise à mal dans son éthique professionnelle au nom d'une médecine de type vétérinaire.

SUD appelle tous les Etudiants à se mobiliser et les personnels Infirmiers à les soutenir.

SUD condamne aussi le silence assourdissant d'un Ordre Infirmier, qui montre encore son inutilité, y compris dans la défense de la profession.

RASSEMBLEMENT MINISTERE SANTE 10 H

Manifestation 11H 30 – 14 H30 vers St Augustin